

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

1. Fin de la conquête romaine : 52 avant Jésus-Christ	page 2
2. Installation des Francs Saliens : milieu du IV ^{me} siècle de notre ère	page 3
3. Le traité de Verdun : 843.	page 4
4. Bataille des éperons d'or : 11 juillet 1302	page 5
5. Mort de Charles le Téméraire : 5 janvier 1477	page 7
6. Arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas : 22 août 1567	page 8
7. Proclamation des États-Belgique unis : 31 décembre 1789.	page 9
8. Naissance de la Belgique indépendante : 4 octobre 1830	page 10
9. Première guerre mondiale : 4 août 1914	page 12
10. Abdication du Roi Léopold III : 31 juillet 1950	page 14
11. Le fédéralisme : 1980	page 16
12. Conclusion	page 18

Que l'Histoire se déroule en continu n'empêche pas qu'elle soit jalonnée d'événements décisifs et mémorables qui ont une influence importante sur son déroulement. Ces faits sont cependant fort différents selon le lieu, le peuple, la société ou la civilisation que l'on prend en compte.

La conquête de la Chine par Gengis Khan a certes été un événement capital pour l'Extrême-Orient continental, mais n'a eu aucune retombée en Europe occidentale. De même, la révolution française de 1789 est à coup sûr passée inaperçue au Japon de l'époque.

En ce qui concerne la Belgique, il y avait bien entendu un choix à faire. Pour sélectionner les quelques moments historiques qui suivent, nous nous sommes efforcé de n'avoir comme critère que l'objectivité de l'historien. On pourra cependant contester nos choix dans la mesure où la vision personnelle de chacun peut fort différer. De plus, il est parfois difficile de se décider pour une date précise. Concernant par exemple l'influence française en Belgique en fin du XVIII^{me} et début du XIX^{me} siècle, faut-il prendre comme pivot la révolution belge de 1789, la première invasion française en 1792, la seconde en 1793 ou le départ définitif des armées impériales après Waterloo en 1815 ?

Nos commentaires s'étendent bien entendu sur la période entourant la date choisie afin de situer le fait correspondant dans le temps et dans l'espace et de mesurer le plus exactement possible la portée qu'il a eue.

Terminons en disant qu'il va de soi que nous n'avons nullement la prétention de présenter un travail exhaustif.

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

1. Fin de la conquête romaine : 52 avant Jésus-Christ

Les Romains, comme les Grecs d'ailleurs, appelaient barbares tous les peuples qui n'étaient pas eux-mêmes. Cela ne signifie pas qu'objectivement et compte tenu des résultats de fouilles assez récentes entreprises en Belgique, nos ancêtres lointains d'avant la latinisation étaient des sauvages complets et des brutes épaisses. Ils s'appelaient Nerviens, Éburons, Trévires, Ménapiens, Morins, Aduatiques, pour ne citer que les principaux et avaient une culture qui leur était propre : coutumes, vie sociale, art, religion, activité économique. Ils faisaient partie du groupe celte.

En 59 avant Jésus-Christ, Caius Julius Caesar entreprit la conquête des Gaules. Son but était politique. Il désirait se mettre en valeur pour acquérir le pouvoir suprême à Rome. Il était également militaire : préserver la république des invasions germaniques via les Gaules. Elles étaient en effet déjà latentes dès cette époque.

Nous ne ferons pas le détail de ses campagnes : il a écrit lui-même tout un ouvrage sur le sujet ! Citons toutefois son éclatante victoire sur les Nerviens en 57 avant JC, due essentiellement à la supériorité de son organisation et de sa tactique. La campagne dans nos régions s'est achevée en 52 avant JC par l'écrasement de l'ultime révolte des Éburons commandés par le valeureux Ambiorix.

A l'époque déjà, les Belges formaient une entité à part, et dont le territoire et la réputation s'étendaient d'ailleurs assez bien plus au sud que la Belgique actuelle. César, pour écrire son nom en version moderne, le dit dans une phrase restée célèbre : les Belges sont les plus braves !

L'importance de la conquête romaine est double.

Tout d'abord, les commerçants, fonctionnaires et lettrés qui sont arrivés chez nous à la suite des légions nous ont appris l'écriture, autrement dit, ils nous ont fait passer de la préhistoire à l'histoire ! Pour illustrer ce fait, rappelons que les druides, prêtres de la religion celte, transmettaient leur savoir à leurs disciples uniquement par tradition orale. Avec l'écriture, nos lointains prédécesseurs ont acquis un véhicule culturel d'une valeur exceptionnelle. Cette étape est d'une importance capitale.

Mais ce fait entraîne un autre, l'accès à la culture latine. À la suite des légionnaires, celle-ci s'est répandue sur l'Europe occidentale et partiellement centrale. Elle s'est imposée par sa qualité, l'essor intellectuel, esthétique, scientifique et spirituel qu'elle apportait. Elle est le fondement même de notre civilisation occidentale qui, avec le temps, s'est répandue petit à petit dans la totalité de l'Europe, le continent américain, une partie de l'Afrique et est l'ancêtre direct de la civilisation technicienne qui domine la planète de nos jours.

Tout cela parce qu'un général et homme politique romain avait de l'ambition !

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

2. Installation des Francs Saliens : milieu du IV^{me} siècle de notre ère

Une des causes essentielles de l'effondrement romain a été les invasions germaniques. Trop vaste, et pas toujours dirigé d'une main compétente et ferme, l'empire finissant n'a pas su y faire face alors que, on vient de le voir, elles le menaçaient déjà depuis des siècles. Ces tribus venaient d'au-delà du Rhin, poussées elles-mêmes dans le dos par d'autres peuplades venues d'Asie.

L'occupation s'est présentée sous plusieurs formes. Des infiltrations pacifiques au travers d'un système défensif devenu perméable, des coups de mains ou razzias, des mouvements massifs de population, guerriers en tête et avec femmes, enfants, bétail et charroi.

En outre, les autorités impériales commirent parfois l'imprudence d'autoriser certaines tribus à s'établir dans des zones à faible occupation pour en assurer la défense face à l'est. C'était risquer de mettre le loup dans la bergerie !

En ce qui nous concerne, ce sont les Francs Saliens qui sont venus dans nos régions. La partie sud était plus peuplée, mieux organisée et entre les mains de chefs locaux énergiques et dynamiques : les Francs ne s'y installèrent qu'en petit nombre et se laissèrent absorber par les Gallo-romains ; la langue latine ou plus exactement le dialecte gallo-romain y resta d'usage.

La partie nord de nos régions a vu au contraire les arrivants dominer et assimiler les indigènes qui se trouvaient en plus petit nombre. La langue germanique s'y est imposée. Le dualisme linguistique provient de cette situation. Dès le V^{me} siècle, la frontière linguistique était sinon nettement tracée, à tout le moins très largement ébauchée. D'où, les Flamands et les Wallons !

Il est à remarquer que le problème linguistique n'est apparu que beaucoup plus tard. Pendant de nombreux siècles, les deux parlars ont voisiné sans que cela crée de difficultés. Mais ceci est une autre histoire...

Ajoutons que dès le V^{me} siècle, l'Église a entrepris de convertir les Francs, ce qui n'a pas peu contribué à les stabiliser et à favoriser l'assimilation des ethnies.

On ne peut éviter d'évoquer Charlemagne qui fut un grand empereur. Mais au niveau strictement belge, son influence a été marginale, comportant essentiellement l'établissement d'une certaine paix qui a facilité les activités économiques.

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

3. Le traité de Verdun : 843.

C'est à plusieurs titres que cette date est importante.

Le droit coutumier germanique prévoyait qu'au décès du père, ses biens devaient être partagés entre ses fils, même s'agissant de la succession du titre de souverain régnant. A sa mort, Charlemagne laissait un fils : Louis le Pieux. Aucune difficulté ne se posait donc. A la génération suivante trois hommes s'affrontèrent pour le partage : Lothaire, Charles le Chauve et Louis le Germanique. Finalement, las de se battre entre eux, ils se partagent l'empire par le fort important traité de Verdun en 843.

Le premier a le privilège de conserver le titre d'empereur et possède un long territoire allant de la Frise au sud de l'Italie. Les possessions du second s'étendent à l'ouest et constituent la base de la future France. Le domaine du troisième, à l'est est le fondement de l'empire germanique.

Il est évident, lorsqu'on imagine la carte de l'Europe à cette époque, que la Lotharingie était géographiquement indéfendable.

«Or, l'histoire de l'Europe occidentale, de 843 à nos jours, qu'est-ce, sinon en majeure partie le récit des luttes entre la Germanie et la France pour la possession de ce magnifique territoire nommé Lotharingie ? Ainsi, un arrangement familial élaboré par les hommes sages des divers partis pour sortir d'une situation inextricable, condamnait l'Alsace, la Lorraine, le Luxembourg et la Belgique à être, d'âge en âge, les victimes d'innombrables violations de territoire. Indépendantes, ces nations devenaient routes de guerre de leurs voisins ; dépendantes, elles se transformaient en confins militaires, en marches-frontières.»¹

Les bases des deux futures grandes puissances de l'Europe continentale étaient donc jetées, ainsi que les motifs de leurs futurs innombrables conflits dont nos régions ont été bien souvent le théâtre. La dernière fois que l'Alsace a fait l'objet de conflit entre la France et l'Allemagne, c'est au cours de la deuxième guerre mondiale !

Il n'en reste pas moins que la Lotharingie, en tant qu'entité politique, a rapidement disparu.

Toute cette période est troublée par les invasions des Vikings. «Quand les villageois redoutent l'arrivée des envahisseurs scandinaves, ils se tournent vers l'homme fort du village. Ce dernier réunit les paysans, leur ordonne de bâtir, en hâte, un fortin ; on abat des arbres, on creuse un fossé autour de la palissade improvisée. A l'abri de celle-ci, on installe les femmes, les enfants, les vieillards.(...) Deux fois, vingt fois, l'alerte regroupera tous les villageois derrière les murailles qu'ils renforceront de grosses pierres et que bientôt ils garniront d'une tour massive. C'est ainsi que notre pays se hérissé de citadelles, ainsi que naît vraiment la féodalité.»²

L'homme fort devient un petit seigneur, son voisin est cependant plus fort que lui encore et le vassalise, le processus est lancé. Il va être d'ailleurs à la base de situations politiques inextricables que les unions matrimoniales, c'est à dire les héritages et les dots, vont encore compliquer.

Les conséquences des structures et subdivisions territoriales dues à la féodalité seront ressenties jusqu'à la révolution française de 1789.

¹ Frans Van Kalken – Histoire de la Belgique et de son expansion coloniale

² Jo Gérard – Les grandes heures de la Belgique

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

4. Bataille des éperons d'or : 11 juillet 1302

Nous sommes maintenant au cœur du moyen-âge. Les forces qui dirigent notre pays sont, pour simplifier, au nombre de trois : le seigneur –comte, duc, prince-évêque et autres- , la commune et l'église.

Le premier est un échelon d'un pouvoir politique subtilement hiérarchisé. On n'en finirait pas d'énumérer les seigneuries de divers niveaux, avec leurs interdépendances, leurs liens de vassalité qui souvent s'entrecroisent, de suivre les frontières compliquées qui les séparent. Nous ne citerons que les principaux grands domaines dont les appellations nous sont familières et qui d'ailleurs ont joué le rôle primordial. Les comtes de Flandre et de Hainaut sont vassaux du roi de France. Le duc de Brabant, le comte de Luxembourg et de Namur ainsi que le prince-évêque de Liège le sont de l'empereur d'Allemagne. Il est clair qu'il s'agit ici de conséquences directes du traité de Verdun dont nous avons parlé ci-dessus.

Mais cette suzeraineté ne va pas sans exaspérer ces grands vassaux qui cherchent à la rendre la moins lourde possible. A l'est de notre futur territoire, les choses se passent assez bien. L'empire d'Allemagne, affaibli par ses dissensions internes et par une féodalité extrêmement morcelée et compliquée, n'est pas en mesure d'imposer son autorité. A l'ouest, et spécialement pour la Flandre, c'est une autre paire de manches.

Les communes sont nées de l'activité commerciale qui s'est tôt développée après les invasions. Les marchands et fabricants, qui rapportaient des taxes au seigneur, ont rapidement demandé à celui-ci de leur accorder les facilités nécessaires au développement harmonieux de leur négoce. C'est ainsi qu'ont apparu les privilèges.

Les métiers, groupés en corporations aux règles de fonctionnement interne très précises, ont pris de l'ampleur. A Gand par exemple, la corporation des drapiers tenait le haut du pavé. Le symbole de la puissance communale était chez nous le beffroi, où étaient conservés précieusement les textes des privilèges et où siégeaient les dirigeants de la commune. A Bruges, le beffroi et le château comtal se trouvaient à 150 mètres l'un de l'autre.

Les heurts avec le pouvoir politique étaient inévitables, pour des questions d'intérêt, de prestige et d'autorité. La situation se complique encore du fait des dissensions entre les travailleurs de la base, les prolétaires dirions-nous de nos jours, et les dirigeants des corporations qui prétendaient tout régir. L'harmonie entre les grands bourgeois de la finance et du commerce d'une part, et les ouvriers de l'autre n'existait pas toujours. De là des révoltes, des alliances qui se concluent, puis se renversent. Et, concernant la Flandre, comme le roi de France s'en mêlait aussi, les tensions étaient fréquentes.

Il convient d'ajouter que le commerce n'était pas uniquement local. Déjà tôt dans le moyen-âge, de lointaines expéditions marchandes étaient entreprises.

À la fin du régime romain, le rôle de l'Église se dessine déjà. Il va s'amplifier au moyen-âge. Le clergé avait, un peu partout, pris partiellement en mains l'administration et le pouvoir locaux. D'inévitables conflits se sont développés avec les nouveaux arrivés, les Francs en ce qui nous concerne.

Avec des hauts et des bas, le réseau des abbayes s'est progressivement déployé, donnant ainsi au clergé régulier une importance considérable. L'Europe occidentale en a été littéralement constellée. Les vocations étaient nombreuses, les avantages de l'état monastique étant loin d'être négligeables. Le prestige, la sécurité dans de puissants bâtiments en cas de danger et l'assurance du pain quotidien ont poussé bien des pauvres hères à revêtir la bure. Mais également un puissant courant spirituel.

Les établissements religieux ont joué des rôles multiples.

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

Ils ont été un moteur de développement économique partout où ils se sont installés. Agriculture, élevage, artisanat prospéraient sous leur tutelle. En outre, les serfs qui travaillaient pour des religieux étaient mieux traités que les autres.

Les monastères pratiquaient la bienfaisance, l'administration de soins aux malades et aux blessés, la charité à une époque où ces vertus n'étaient pas monnaie courante. Au plan culturel, leur action a été déterminante. D'innombrables textes anciens ont été conservés et préservés dans leurs bibliothèques. Le travail des copistes a multiplié les exemplaires. Les enlumineurs ont fait preuve de grands talents. Durant le haut moyen-âge en tous cas la vie culturelle a été préservée et garantie par le clergé.

Le contexte dans lequel se déroule la bataille des éperons d'or est exemplatif. Fatigué de jouer les marionnettes du roi de France, le comte de Flandre Gui de Dampierre s'allie avec les Britanniques. Battu et abandonné par son allié, il est interné par son suzerain qui fait en 1301 un voyage en Flandre et y place un gouverneur, Jacques de Châtillon. Les patriciens, c'est à dire la classe dirigeante se rallient au roi et prennent le nom de Leliaerts ou gens de la fleur de lis, cependant que les gens de métier, par réaction, prennent le parti de leur duc et le nom de Clauwaerts par allusion aux griffes du lion de Flandre. Bientôt la révolte gronde contre les occupants et Pieter de Coninck, doyen des tisserands de Bruges ainsi que Jan Breydel, doyen des bouchers en prennent la tête. Un des fils de Guy de Dampierre, le comte Jean de Namur, s'entend secrètement avec les mécontents. La nuit du 17 au 18 mai 1302, à Bruges, tous ceux qui ne savaient pas prononcer correctement les mots *schield en vriend* (bouclier et ami), c'est à dire les Français, sont tués. Ce sont les fameuses Matines brugeoises. Philippe le Bel réagit en envoyant une forte armée pour rétablir la situation. Le choc avec les communiens flamands eut lieu dans la plaine de Groeninghe près de Courtrai. La chevalerie française chargea imprudemment à travers la plaine marécageuse, se heurta aux épais carrés flamands hérissés de piques et fut massacrée. Les vainqueurs récoltèrent des centaines d'éperons d'or sur le champ de bataille et en firent des trophées de victoire.

On a dit beaucoup de choses à propos du fameux *goedendag* qui armait les Flamands. On a longtemps cru que c'était une version du fléau d'armes, constitué d'une masse hérissée de pointes et reliée à un manche par une chaîne. Il s'agit en réalité d'une forte pique à pointe ferrée sur laquelle les chevaux des français sont venus s'éventrer. Une fois démonté, le chevalier, empêtré dans sa lourde armure est une proie pour le fantassin léger des communes.

La date du 11 juillet a été retenue comme fête de la communauté flamande de Belgique parce qu'elle constitue une victoire des Flamands sur les Français, et ce dans le cadre de la question linguistique du XX^{me} siècle. C'est donner à cette bataille une signification qu'elle n'a eue en aucune façon au XIV^{me} siècle, ce type de problème ne s'étant développé qu'au cours du XIX^{me} siècle.

La date de cette bataille nous a semblé importante dans la mesure où le sentiment de la collectivité développé à cette occasion par les Flamands prélude au sentiment national belge qui se développera progressivement à partir de cette date.

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

5. Mort de Charles le Téméraire : 5 janvier 1477

Le rôle des ducs de Bourgogne est primordial dans l'histoire de Belgique. Ils sont les rassembleurs des territoires partagés par la féodalité. Après eux, les bases de la Belgique et des Pays-Bas sont jetées, même si elles sont encore fragiles. Le sentiment d'avoir un destin commun est occupé à se former petit à petit. L'impression devient nette qu'on n'appartient ni à la France, ni au Reich germanique. N'anticipons surtout pas, la nation n'est pas encore née, il s'en faut de beaucoup. La maturation en sera encore longue et traversée de multiples obstacles, mais le grain est semé. Géographiquement se dessine un vaste État qui va de la Frise à Lille et que les guerres de religion vont couper en deux.

Pour de plus amples détails sur cette fort importante période de notre histoire, nous renvoyons le lecteur à notre travail sur les ducs de Bourgogne. S'il ne l'a pas ou plus, nous nous ferons un plaisir de lui en faire tenir un exemplaire.

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

6. Arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas : 22 août 1567

Cet événement hautement représentatif dans l'imaginaire populaire, et qui marque un sommet dans la crise religieuse, est le résultat d'un long processus évolutif. C'est la raison pour laquelle nous l'avons choisi comme repère, bien qu'en tant que tel il ne soit pas décisif. Rendons-lui d'abord justice, le duc d'Albe était avant tout un grand soldat, qui n'a accepté la mission qui lui était échue et qu'il trouvait hautement désagréable, que parce qu'un Grand d'Espagne ne peut pas ne pas obéir à son roi. Mais devoir rétablir l'ordre dans les Pays-Bas ne lui plaisait aucunement.

Mentionnons pour l'anecdote qu'en construction portuaire, un Duc d'Albe est un faisceau de pieux, placé dans les bassins, et auxquels viennent s'amarrer les navires.

C'est sous Charles-Quint déjà que les protestants avaient fait l'objet de mesures de répression. Elles étaient limitées au départ, le nombre d'hérétiques n'étant pas très élevé. Il a augmenté rapidement sous son fils, Philippe II, roi d'Espagne et des Pays-Bas et toutes les parties du pays étaient concernées. Celui qui s'intitulait roi catholique ne pouvait supporter cela en aucune façon.

Les choses se seraient peut-être passées relativement calmement si les iconoclastes n'étaient entrés en scène. Par les nombreuses destructions qu'ils ont commises, ils ont cristallisé les oppositions. En janvier 1567, la guerre civile éclatait entre les catholiques et les réformés.

C'est alors que le roi nous a envoyé le duc d'Albe. Celui-ci organisa systématiquement la répression. Il créa une juridiction extraordinaire, le Conseil des Troubles, et les exécutions devinrent nombreuses. On signalera bien entendu celles des comtes d'Egmont et de Hornes, grands seigneurs, chevaliers de la Toison d'Or ! Des bandes d'irréguliers s'organisèrent : Gueux de Mer et Gueux des Bois.

Mais de véritables hostilités en règle eurent lieu.

Nous passerons sur les nombreux épisodes de cette tragédie. D'autres gouverneurs tentèrent de reprendre les choses en main : Requesens, don Juan, Farnèse. L'Espagne triompha dans les provinces du sud, et la réforme au nord.

Finalement, le 6 mai 1598, Philippe II se décide à liquider ses affaires dans nos régions : il choisit de faire des Pays-Bas un apanage indépendant qu'il confie à sa fille, Isabelle, qui épousera l'archiduc Albert.

Cette cession se faisait sous de multiples conditions limitatives dont nous ne reprendrons que la principale : si le couple restait stérile, l'apanage revenait automatiquement au roi d'Espagne. Les mystères de la biologie ont fait que qu'Isabelle n'a pas eu d'enfant. Or à cette époque, la séparation entre le nord et le sud des Pays-Bas était effective en fait si pas en droit. On peut rêver : Isabelle a eu un fils, et dès 1633 il succède à sa mère et devient ainsi, si l'on peut dire, le premier roi des Belges !

En fait, à partir de ce moment, les Pays-Bas de l'époque des ducs de Bourgogne ont cessé d'exister. Deux entités leur ont succédé, dont ce qui deviendra la Belgique. Cet état de choses ne devait cependant être acté en droit international que par le traité de Rastadt en 1714.

En attendant, le sentiment national belge avait fait un sérieux pas en avant sous la pression des tragiques circonstances d'une part et du règne, malheureusement sans suite, des archiducs ; ceux-ci ont en effet administré leur apanage avec une grande sagesse et ont bénéficié de l'affection et de la fidélité de leurs sujets.

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

7. Proclamation des États-Belgique unis : 31 décembre 1789.

La révolution belge de 1789, dite révolution brabançonne, est peu connue : elle est en quelque sorte étouffée par la révolution française qui lui est contemporaine.

À cette époque, la Belgique a pour souverain l'empereur d'Autriche Joseph II qui est le type même du despote éclairé. «Accordant une vertu souveraine au pouvoir de la raison, il appuyait tous ses plans sur des principes abstraits et dédaignait les traditions régionales ainsi que les souvenirs historiques.»³ Cet état d'esprit a amené le souverain à prendre une série de mesures d'organisation centralisatrices, qui allait bien entendu de pair avec la mise en veilleuse, voire la suppression d'institutions séculaires auxquelles les Belges de l'époque étaient toujours fort attachés. Pour effectuer leurs réformes, les ducs de Bourgogne y avaient été par la douceur et la subtilité politique.

Joseph II, lui, au nom de principes qu'il estimait universels, trancha dans le vif, vigoureusement. Nous n'énumérerons pas le détail de ces décrets du 1^{er} janvier 1787, mais il est un fait qu'ils ont soulevé en Belgique une opposition unanime.

Celle-ci est représentée par deux avocats : Henri Van der Noot et François Vonck. Le premier était partisan du maintien intégral de la tradition et du régionalisme. Le second, sous l'influence des philosophes français, préconisait une évolution raisonnable au lieu de la brutalité des décisions impériales. Ils fondent un comité patriotique pour organiser la résistance.

La goutte qui a fait déborder le vase est l'annulation par l'empereur de la célèbre Joyeuse Entrée du Brabant. C'était supprimer d'un trait de plume l'acquis de siècles de luttes du particularisme contre le pouvoir. Que cette vieille charte était désuète est certain, mais il y avait la manière.

La révolution a triomphé, entre autres parce que l'armée autrichienne stationnée chez nous était composée essentiellement de Belges qui bien entendu ont déserté en masse ! Un État confédéral est créé dont les pouvoirs centraux sont aussi peu étendus que possible. Bientôt cependant, l'affrontement devient violent entre les statistes – partisans de Van der Noot – et les Vonckistes, l'armée de volontaires est dans un état lamentable ; le système s'effondre sous le poids de dissensions internes. Le nouvel empereur, Léopold II, n'a eu aucune peine à restaurer son autorité par le traité de La Haye du 10 décembre 1790.

Cet éphémère État belge indépendant a cependant son importance, dans la mesure où la conscience nationale y est manifeste et vigoureuse. Elle a seulement été mise en échec par les discordes politiciennes ainsi que par l'infatuation et la bêtise criminelle de Van der Noot.

Signalons enfin que le 10 décembre 1789, la cocarde belge se portait publiquement. Le noir, le jaune et le rouge étaient respectivement les couleurs de fond des blasons du Brabant, de la Flandre et du Hainaut.

³ Frans Van Kalken – Histoire de la Belgique et de son expansion coloniale

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

8. Naissance de la Belgique indépendante : 4 octobre 1830

La réorganisation du pays par des mesures modernes, dont les Belges n'avaient pas voulu de la part de Joseph II, les Français l'imposèrent par la force des baïonnettes. Le Premier Consul Bonaparte qui deviendra l'Empereur Napoléon I^{er} créa en France et chez nous des structures politiques, économiques, judiciaires, dont la philosophie est encore suivie de nos jours et dont les traces sont encore innombrables. Nos ancêtres acceptèrent ces réformes parce qu'ils en percevront la nécessité et la qualité, mais aussi parce que tout ce mouvement est propulsé par une idéologie révolutionnaire enthousiasmante et dont les maîtres mots sont : souveraineté populaire. La différence est énorme avec le despote éclairé d'avant 1789. Cependant, une vigoureuse opposition populaire s'est manifestée contre les Français, concrétisée entre autres par la guerre des paysans.

Puis, patatras, l'empire s'écroule, Napoléon est exilé à l'île d'Elbe et ensuite à Sainte Hélène. Le traité de Paris en 1814, confirmé en 1815, stipule que la réunion des anciennes Provinces Unies, des ex Pays-Bas autrichiens et de la principauté de Liège serait intime et complète, et ce sous la férule de Guillaume I^{er} de Hollande.

Le but des puissances victorieuses était de créer, au nord de la France, un État solide qui soit apte à s'opposer aux éventuelles nouvelles visées expansionnistes de Paris. L'amalgame, ainsi qu'on nommait la fusion de ces divers éléments, était-il possible ?

Depuis 1585, les Hollandais nous snobaient et pratiquaient envers nous une politique égoïste si pas agressive. De plus, les caractères des deux peuples n'étaient pas faits pour s'accorder. Le Hollandais était compassé et solennel et le Belge remuant et bon enfant. Et bien entendu, l'avis des peuples n'avait en aucune façon été demandé ! Les puissances victorieuses de 1815 n'ont pas compris que des peuples qui ont vécu l'aventure révolutionnaire puis impériale, ne se satisfont plus de décisions abstraites prises par des souverains qui se prennent encore pour des potentats.

Cela commence d'ailleurs mal. À propos de la loi fondamentale qu'il avait élaborée, le roi Guillaume réunit une assemblée de notables. Comme son projet y est rejeté par une majorité, en usant de savants tripotages, entre autres en considérant les abstentions comme des approbations, le souverain finit par se trouver une majorité ! C'est ce qu'on a appelé à l'époque l'arithmétique hollandaise.

Il faut cependant reconnaître que le régime institué avait du bon. Les bouches de l'Escaut étaient libres bien entendu, favorisant l'important commerce maritime, des canaux ont été percés, l'agriculture était prospère, la Société Générale créée. Le tissage industriel prend de l'expansion, John Cockerill commence sa brillante carrière. L'enseignement est favorisé.

Quels étaient dès lors les griefs de nos ancêtres contre ce régime ? Il y en a dix :

1. Dans un but de simplification administrative, le roi impose l'usage exclusif du néerlandais dans la partie flamande du pays, y compris Bruxelles. Les francophones de ces régions sont mécontents, de même que les Flamands, qui rechignent de devoir s'exprimer en hollandais ! Sans le savoir, Guillaume donne le coup d'envoi à la question linguistique en Belgique !
2. Dans la politique, l'administration et l'armée, priorité très nette est donnée aux hollandais.
3. La dette publique cumulée des deux peuples est partagée en deux. Or, celle des hollandais est plus de dix fois supérieure.
4. L'association économique des deux régions finit par être défavorable au sud.
5. De lourdes taxes sur l'agriculture mécontentent ce secteur.
6. Le nord est protestant, le sud catholique.
7. La liberté de la presse, prévue dans la loi fondamentale, n'existe pas en réalité.
8. Le roi a un caractère exagérément autoritaire. Avec des Belges qui ont vécu la révolution française et l'empire, il se comporte comme un despote éclairé du XVIII^{me} siècle.
9. Les progrès du machinisme et la cherté des denrées alimentaires mécontentent le prolétariat en cette année 1830.

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

10. Enfin, soyons réalistes, associer ces deux peuples constitue à cette époque une maladresse.

Au théâtre de la Monnaie, le 25 août 1830, on jouait *La muette de Portici*. En entendant «*Amour sacré de la patrie, rends-nous l'audace et la fierté. A mon pays je dois la vie, il me devra la liberté.*» une émeute éclate. La maison du ministre Van Maanen, particulièrement détesté, est incendiée.

Nous ne nous étendrons pas sur les péripéties de la révolution. Les combats se sont déroulés à Bruxelles du 23 au 26 septembre. Une grande part de la Belgique s'est soulevée. Le gouvernement provisoire proclame l'indépendance de la Belgique le 4 octobre. Le Congrès National élabore une constitution qui, au dire des spécialistes, était un modèle du genre. Il y était prévu que la Belgique serait une monarchie héréditaire. Léopold I^{er} prêta serment le 21 juillet 1831.

Les puissances avaient fini par admettre la scission de la Belgique d'avec la Hollande. La neutralité nous était imposée et la Prusse, l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Russie s'en portaient garantes. Un retour offensif de l'armée hollandaise fut repoussé avec l'aide des Français.

L'État belge était né. Il avait fallu pour cela tout d'abord que, au cours de la période révolutionnaire, les Français, sans tenir aucun compte de l'avis des Belges, fassent radicalement table rase du passé. Cette brutale réforme avait porté ses fruits. C'étaient finalement en quelque sorte les Vonckistes qui avaient raison dès 1789. La conscience nationale avait mûri durant des siècles et s'était cristallisée brusquement à cause des maladresses hollandaises envers nous.

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

9. Première guerre mondiale : 4 août 1914

L'armée belge avait déjà été mobilisée à l'occasion de la guerre franco-prussienne de 1870. Elle avait monté une garde vigilante à nos frontières sud, avait recueilli les déserteurs et les blessés des deux camps mais n'avait pas dû intervenir en tant que telle. Elle avait pourtant à cette occasion montré ses faiblesses. Léopold II avait fait un maximum pour y remédier et avait entre autres signé sur son lit de mort la loi sur le service militaire obligatoire. La mise en place de ces dispositions nouvelles allait prendre un temps fort long, de sorte qu'à l'ouverture des hostilités de la première guerre mondiale, elles n'avaient pas encore tout à fait porté leurs fruits. Le cadre était insuffisant ; il manquait de mitrailleuses et d'outils ; les uniformes étaient désuets : bonnets à poils, colbacks, pantalons de couleur, etc. Manifestement, le gouvernement avait renâclé devant l'attribution des crédits nécessaires à la modernisation. Notons toutefois que nous ne sommes pas les seuls dans ce cas : l'infanterie française montera au front revêtue de pantalons rouges... Quant à l'armée allemande, elle est presque tout entière habillée en vert-de-gris ou *Feldgrau*.

Souvenons-nous que la Prusse était puissance garante de notre neutralité : le nouveau Reich allemand qui lui succède à la même obligation. Le 2 août, il envoie cependant un ultimatum à Bruxelles réclamant le libre passage des troupes allemandes par notre territoire. Le gouvernement belge le repousse vigoureusement.

Le 4 août c'est l'invasion. Par le jeu des alliances, l'Angleterre entre en guerre également aux côtés de la France et de la Russie, en tant que puissance garante de notre indépendance. Le roi Albert I^{er} prend le commandement de l'armée, conformément à la constitution. Il manœuvre d'ailleurs avec une grande sagesse et un sens aigu de l'économie de la vie de ses hommes.

Les places fortes de Liège et de Namur jouent leur rôle de freinage de l'ennemi, mais ne peuvent tenir devant les pièces d'artillerie de très gros calibre. On se souviendra de la valeureuse résistance et du sacrifice final de la garnison du fort de Loncin.

La place forte d'Anvers recueille notre armée de campagne qui retraite ensuite derrière l'Yser. Repliées à l'abri d'inondations difficilement franchissables du fleuve, les troupes belges tiennent vaillamment leur place aux limites nord-ouest de l'interminable front continu qui s'étend de la mer du nord à la Suisse. Le roi s'opposera toujours avec vigueur à ces offensives insensées entreprises de nombreuses fois par le commandement franco-anglais, où l'on envoyait froidement d'innombrables fantassins à la mort devant les mitrailleuses adverses : il était en quelque sorte le seul à avoir perçu l'inutilité de ces coûteuses opérations. Il mérite en cela notre estime la plus vive.

Notre armée participera très efficacement à l'offensive décisive de 1918 qui conduira le commandement allemand à solliciter un armistice.

Cette guerre est la première à laquelle notre pays ait participé en tant que belligérant. Elle nous a valu l'estime et le respect du monde entier pour le courage et le dévouement que nos troupes ont montré durant ces quatre douloureuses années.

Il est certain que l'État belge créé au lendemain de la révolution de 1830 était essentiellement francophone et que des réformes devaient être entreprises dans ce sens. Une évolution avait d'ailleurs déjà débuté et qui se poursuivra.

La première guerre mondiale a vu cependant se développer chez nous, en territoire occupé, les premières formes visibles de l'activisme flamingant.

Un conseil a été mis sur pied, le *Raad van Vlaanderen*, qui prétendait être l'expression de la volonté flamande et ne représentait en réalité qu'une infime minorité d'une population restée

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

patriote dans son immense majorité. Un défilé dans les rues d'Anvers des tenants de ce courant d'opinion a d'ailleurs été hué et même molesté par la population.

L'Allemagne tentait de dissocier la Belgique afin de pouvoir aisément absorber le pays flamand en cas de victoire du Reich. Les flamingants, dits à l'époque *frontistes*, ont joué le jeu de l'occupant, ce qui relevait de la haute trahison «Le 20 juin 1918 (...), le *Raad* lance un manifeste déclarant inévitable la victoire de l'Allemagne, dénonçant le gouvernement belge comme l'ennemi de la Flandre et annonçant l'affranchissement certain de celle-ci.»⁴

La querelle linguistique était lancée : on n'avait pas fini d'en entendre parler !

⁴ Henri Pirenne – Histoire de Belgique – volume 4

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

10. Abdication du Roi Léopold III : 31 juillet 1950

L'armée belge était mobilisée depuis septembre 1939, lorsque l'état de guerre avait été déclaré entre l'Allemagne d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre. Le roi et l'ensemble du gouvernement Pierlot pratiquaient, en parfait accord, une politique de stricte neutralité. Des contacts secrets avaient cependant été établis avec le commandement français.

Le 10 mai 1940, l'armée allemande envahit la Belgique. Le roi prend le commandement de l'armée belge ainsi que l'indique la constitution, et va s'établir à son quartier général au fort de Breendonck.

La différence entre les deux armées est flagrante. La Wehrmacht utilise massivement les divisions blindées et un appui aérien direct d'une redoutable efficacité. L'ensemble des forces alliées en subira la terrible épreuve.

Le 25 mai, le roi informe les alliés français et anglais que les forces belges sont à bout de résistance et qu'une capitulation est imminente. Cet avertissement est transmis aux états-majors par les officiers de liaison ainsi qu'au roi d'Angleterre par une lettre personnelle de Léopold III.

Le même jour, au château de Wijnendaele, le roi reçoit les quatre ministres qui se trouvent encore en Belgique : Pierlot, Vanderpoorten, Spaak et Denis. Ils sont dans une ignorance complète de la gravité extrême de la situation militaire alliée et croient encore à un miraculeux redressement français. Dans cet ordre d'idées, ils pressent le roi de se retirer avec eux en France pour continuer la lutte. Le roi, qui sait fort bien que cette hypothèse est sans fondement, déclare : «Ma décision est prise. Je dois rester au milieu de mon armée et de mon peuple et partager leur sort. Si j'agissais autrement, on pourrait me taxer de lâcheté et de désertion.(...) Un chef d'armée n'abandonne pas ses troupes dans le malheur.»⁵ Le malentendu est profond.

Le 28 mai 1940, conformément aux exigences allemandes, l'armée belge capitule sans conditions à 04.00 heures. Notons qu'en droit international, une capitulation est un acte *militaire* sans aucune portée politique, contrairement à un armistice, tel que celui que signeront les Français le 22 juin 1940, et qui est un acte *politique* qui met fin à l'état de guerre en attendant la signature du traité de paix.

Un peu plus tard dans la journée, le Premier ministre belge Pierlot et le président du conseil français Reynaud, prononcent à la radio des propos infamants et mensongers à l'encontre du roi, l'accusant entre autres de traiter avec l'ennemi, ce qui est totalement faux ainsi que le précise la différence entre capitulation et armistice signalée plus haut.

Le roi se déclare prisonnier de guerre et se voit assigner par les Allemands le château de Laeken comme résidence, sous la garde d'un officier supérieur allemand.

Durant toute la guerre, le roi n'a strictement aucune activité politique.

Signalons en passant qu'après la cessation des hostilités en France fin juin 1940, le ministre Spaak est entré discrètement en contact avec les dirigeants du Reich afin de savoir quelle place lui serait réservée dans un gouvernement de collaboration !! Hitler a rejeté cette éventualité avec mépris ! On peut maintenant se demander où était la vertu...

Le 19 novembre 1940, le roi a un entretien avec Hitler. Aucune question politique n'y est traitée mais exclusivement des problèmes tels que le sort des prisonniers, les difficultés d'approvisionnement, etc. Le témoignage de Paul Schmid, l'interprète habituel de Hitler est formel en ce sens.

Le 07 juin 1944, le roi est déporté en Allemagne sur ordre de Hitler. Il est libéré par les Américains le 07 mai 1945. Deux jours plus tard, le prince Charles, régent, ainsi que le gouvernement se rendent à Strobl où se trouve le roi, et lui déconseillent de rentrer en Belgique. La rencontre des deux frères est glaciale.

Le 01 octobre 1945, le roi s'installe à Prégny, en Suisse, avec sa famille.

⁵ G. H. Dumont – Léopold III, roi des Belges.

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

Durant près de cinq années, des discussions, tractations, négociations vont se dérouler entre des ministères qui se renouvellent et le roi qui ne demande pas mieux que de continuer à régner. La mauvaise foi des politiques et spécialement des socialistes est manifeste.

On tombe finalement d'accord pour procéder à une consultation populaire, nommée ainsi afin d'éviter le terme de référendum qui est anticonstitutionnel.

Le 12 mars 1950, 57,68 % des belges se prononcent pour le retour du roi. Il est à remarquer toutefois que la région flamande s'est prononcée pour le retour par 72 % des voix, contre 48 % en région wallonne.

Le 22 juillet 1950, le roi rentre en Belgique.

Les socialistes et les communistes organisent alors une vaste campagne d'émeutes qui débouche entre autres sur l'échauffourée à Grâce-Berleur avec les forces de l'ordre, qui fait trois morts. Les autres partis, prétextant qu'ils redoutent la guerre civile, abandonnent le roi. Celui-ci, dans un grand geste d'apaisement accepte de déléguer ses pouvoirs à son fils, Baudouin, le 31 juillet 1950 «J'eus alors la claire vision de ce que je n'étais pas l'homme à reprendre les rênes du pouvoir dans une situation aussi ambiguë. Un homme nouveau devait me remplacer, un homme qui pourrait plus facilement, non pas oublier, car il est des affronts qu'on n'oublie jamais, mais tourner cette triste page de notre histoire nationale.»⁶

Telle a été, très brièvement évoquée, la question royale. Certains politiques, et non des moindres s'y sont déshonorés par la bassesse de leur attitude et leur volonté de préserver leur carrière à tout prix. Cela n'a pas empêché l'un d'entre eux de poursuivre une brillante carrière...⁷

⁶ Léopold III – Pour l'histoire.

⁷ Le lecteur qui voudrait approfondir cette question peut avec avantage consulter deux historiens objectifs parce que Français et de haute qualité intellectuelle. Robert Aron de l'Académie française : Léopold III ou le choix impossible (Plon) ; ainsi que Remi, grand résistant et Compagnon de la Libération : Le 18^{me} jour (France-Empire)

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

11. Le fédéralisme : 1980

Une importante notion est à préciser avant tout. Le fédéralisme est, selon Larousse, un système politique dans lequel plusieurs États indépendants abandonnent chacun une part de leur souveraineté au profit d'une autorité supérieure. Dans une fédération, il y a donc au départ la création d'un lien entre des éléments distincts qui désirent s'associer. Le confédéralisme part du même principe, mais le lien collectif est plus lâche. Les États-Unis sont une fédération, la Suisse une confédération.

Le fédéralisme à la Belge est donc un concept erroné puisqu'on est parti d'un État unitaire pour arriver à un relâchement du lien national, ce qui est exactement le contraire de la définition. De plus, parler dans ce cas précis d'un fédéralisme d'union comme certains hommes politiques l'ont fait dans le passé, est un authentique contresens.

Il est hors de doute que la querelle linguistique est à la base des forces centrifuges qui travaillent l'État belge. Le coup de départ a été donné par le nationalisme flamingant, ainsi que nous l'avons évoqué au paragraphe 9. Dans l'ivresse de la victoire de 1918, ces notions ont été mises à l'arrière-plan, mais rapidement, on a vu se constituer des ligues indépendantistes dans le nord du pays. C'est le cas notamment du VNV ou *Vlaamsch nationaal Verbond*, ainsi que du *Verdinaso* ou *Verbond van dietsche nationaal-solidaristen*. Le premier de ces mouvements a fortement collaboré avec l'ennemi durant la seconde guerre mondiale au point d'être à la base de l'envoi de volontaires SS sur le front russe ; le second, dont le président a été assassiné par des Français en juin 1940, s'est dissous peu après l'ouverture des hostilités. Tous deux étaient également partisans du corporatisme. Notons toutefois que le strict problème de langues a été complété dans la seconde moitié du XX^{me} siècle par des arguments sociaux et économiques. Actuellement, le *Vlaams Blok*, devenu le *Vlaams belang*, présente tout un éventail de revendications dans des domaines fort variés. Ainsi qu'on dit communément, il ratisse large. Cela explique le grand nombre de ses électeurs ; mais ceux-ci ne sont pas exclusivement attirés par le séparatisme flamingant : les questions de sécurité et de «multiculturalisme» interviennent pour une part importante, de même que le ras-le-bol généralisé envers le système en place. L'électeur flamand qui trouve que les hommes politiques en place sont démonétisés par la participatie ambiante, vote à droite faute trouver une solution à gauche. Le francophone, lui, reste le bec dans l'eau. Il est en outre curieux de constater que les partis traditionnels flamands, dits aussi démocratiques, suivent largement le mouvement en inscrivant dans leur programme des demandes ou des propositions qui vont dans le même sens que celles du *Blok*. Ils sont en quelque sorte à la traîne de l'extrémisme, ce qui est une attitude parfaitement opportuniste. Le CD&V se distingue en ce sens.

Du côté francophone, le séparatisme n'a jamais été très répandu. Tout au plus des tendances se sont-elles fait jour qui prônent le rattachement à la France ; ainsi le mouvement *Wallonie Libre* qui a actuellement disparu. De même, une francolâtrerie excessive existe dans certains milieux liégeois. Mais tout cela ne va pas bien loin et ne trouve pas d'écho sérieux sur le plan politique malgré certains écarts de langage du bourgmestre d'Andenne.

L'État belge est devenu fédéral. Nous ne nous étendrons pas du tout sur ses structures qui sont d'une remarquable complexité. Nous renvoyons le lecteur curieux à la lecture du *Moniteur* ... Les forces centrifuges continuent cependant d'agiter notre pays. Le Roi tente de les neutraliser le plus possible dans la mesure de ses moyens.

Nous ne percevons pas la logique des hommes politiques qui ont cette attitude suicidaire qui conduirait à la limite à la création de minuscules entités indépendantes sans avenir national,

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

international ni économique. La seule motivation que nous leur voyons est un carriérisme particulièrement odieux ainsi que la chasse à tout prix de l'électeur, ce qui n'est guère mieux.

Il nous reste à espérer que la Belgique, dont la constitution est en perpétuelle révision, ou peu s'en faut, depuis deux décennies et demi, survivra à ces orages qui la menacent. Les politiciens qui la dirigent de nos jours ne semblent en tous cas pas avoir le calibre nécessaire pour être efficaces en ce sens.

Quelques dates importantes dans l'histoire de la Belgique

12. Conclusion

L'Histoire est en perpétuel mouvement, et donc aussi celle de notre pays. Nous ne jouerons pas les mages ou les pythies en tentant de prédire l'avenir. Les pages qui précèdent montrent que nos compatriotes ont connu bien des orages dans le passé. Il nous reste à espérer que ceux de l'avenir ne seront pas trop violents ou ne porteront pas à de tragiques conséquences !

Robert Malengré, 25 février 2005